



BARDONNEX et la TNT : point de situation...

Il existe plusieurs manières de capter la TV sur la commune de Bardonnex : à l'aide d'une parabole et d'un récepteur adéquat, par voie terrestre à l'aide d'une antenne extérieure ou intérieure, via la ligne téléphonique avec Bluewin TV. Il n'y a pas de télé-réseau à Bardonnex.

Des changements s'imposent uniquement si vous captez actuellement le signal TV par antenne.



Les habitants de la commune de Bardonnex font partie des quelque 8 % des foyers de Suisse romande qui regardent encore la TV analogique par antenne. Le passage à la TNT nous concerne tous, sauf

ceux qui sont raccordés au réseau téléphonique ou à une installation de réception par satellite.

Si vous captez la TV par liaison téléphonique ou satellite, vous n'avez rien à faire.

Concerné(e)? Que faire ?

Dès le 25 juin 2007, vous ne pourrez plus capter les chaînes TV de SRG SSR idée suisse par votre antenne conventionnelle, vous devez vous procurer un décodeur pour chaque téléviseur. Vous pouvez également acheter un téléviseur avec un décodeur numérique intégré.

Si vous voulez éviter toute interruption dans la réception de vos programmes, mieux vaut vous équiper au plus vite ! A noter que cet achat devrait vous permettre de recevoir les chaînes gratuites TNT françaises qui doivent être déployées dans la région d'ici à la fin de l'année. Assurez-vous auprès de votre revendeur que le décodeur sera compatible.

Vous pouvez aussi vous adresser à l'assistance téléphonique de la SRG SSR idée suisse en composant le 0848 34 44 88 (tarif local).

Moins d'électrosmog et une meilleure qualité sonore et visuelle avec la TNT.

La technologie numérique améliore en premier lieu la qualité de la réception, aussi bien fixe que mobile. Elle nécessite moins d'émetteurs et des puissances plus faibles que la technologie analogique, diminuant d'autant la pollution électromagnétique. Autre atout : elle permet d'héberger quatre programmes TV sur un même canal, contre un seul pour la technologie analogique.

Quelques réflexions pour faire le meilleur choix de matériel...

Avez-vous plusieurs appareils TV ? si oui, chaque appareil doit avoir son terminal numérique pour démoduler le signal TNT. Les montages qui consistent à renvoyer depuis l'antenne un signal composite modulé en UHF au lieu de

Charrot

Landecy

Bardonnex

Compesières

Croix-de-Rozon

suite de l'édito

RVB sont de moindre qualité et il faut un terminal par chaîne.

Avez-vous besoin d'un terminal numérique avec antenne intérieure ? non, si la régie a déjà modifié l'antenne extérieure. Il est dans tous les cas préférable de modifier l'antenne extérieure.

Pensez-vous souscrire à des chaînes payantes dès qu'elles seront disponibles ? si oui, il est cependant inutile de choisir un terminal avec un contrôle d'accès, puisque les chaînes payantes de la TNT ne pourront pas être reçues avec le même type de terminal que celui que vous utilisez pour les chaînes gratuites.

Allez-vous regarder également les chaînes TNT françaises qui devraient être diffusées d'ici à la fin de l'année ? si oui, assurez-vous que votre terminal sera compatible. Cette diffusion n'est malheureusement pas encore garantie pour la fin de l'année.

Allez-vous regarder une chaîne et enregistrer une autre ? si oui, il vous faut un terminal numérique à double tuner. Vous pouvez également acheter une nouvelle TV, avec décodeur TNT inclus (il faut néanmoins modifier votre antenne de réception).

Enregistrez-vous souvent des émissions ? si oui, il peut être judicieux de faire l'acquisition d'un terminal numérique avec disque dur.

J'espère que ces quelques lignes vous permettront de vous équiper de la meilleure manière. Pour plus d'informations ou en cas de problèmes lors du passage au numérique :

- www.televisionnumerique.ch
- Centrale tél. : 0848 34 44 88 (tarif d'un appel local)
- Télétex : à partir de la page 390

Avec mes cordiaux messages.

Alain Walder, maire

Liens :

www.srgssrideesuisse.ch
www.tsr.ch
www.broadcast.ch
www.2222.ch

EMS de Drize

La Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées a été créée en décembre 2004.

Il a tout d'abord fallu définir les besoins et les possibilités de réaliser un établissement médicosocial sur un terrain situé le long de la route de Drize, à droite en montant depuis Carouge, entre le Rondeau de Carouge et le giratoire de la Chapelle.

Une étude approfondie a permis de mettre sur pied le programme d'un concours d'architecture SIA qui a été lancé en novembre 2005

En avril 2006, le résultat du concours a primé, à l'unanimité du

petit Job...

Fêtes des Ecoles et du 1er août

Lors de la Fête des Ecoles qui se déroulera le 29 juin prochain et de la Fête nationale qui se déroulera le 31 juillet 2007, les victuailles seront exclusivement servies dans de la vaisselle compostable.

Aussi, pour une récupération et un tri optimal des déchets lors de ces manifestations, nous sommes à la recherche de 5 ou 6 jeunes prêts à effectuer cette tâche (âge minimum : 16 ans révolus).

Bien sûr, une rétribution récompensera leur travail.

N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie au plus vite.

jury, un projet établi par le bureau d'architectes « 0815 » de Fribourg.

Les architectes se sont immédiatement mis au travail, en collaboration étroite avec le bureau de la fondation.

Un rapport conjoint présentant l'ensemble du projet, destiné aux deux départements concernés DCTI et DES a été préavisé favorablement en avril 2007.

Sont particulièrement pris en compte :

- L'aspect humain : reconnaissance du résident et du personnel
- L'aspect environnemental : application des normes Minergie, gestion des déchets etc.
- Les économies d'échelle : synergies et collaborations avec l'EMS des Pervenches, services partagés pour les soins, le nettoyage et l'animation
- La flexibilité : si les besoins évoluent, possibilité de s'adapter en réservant une zone pour des personnes avec un état psychique particulier.

Concernant l'architecture du projet, le préavis du DCTI est particulièrement élogieux :

« Le projet d'architecture est excellent, il se définit comme innovateur et créatif, l'irrégularité de ses lignes offre, d'où qu'on le regarde, avec ses facettes, une perspective nouvelle. On ira donc, en l'observant (de l'intérieur ou de l'extérieur) de surprise en surprise.

L'avancement des études permet d'envisager de déposer la demande d'autorisation de construire en juin 2007.

Dernière nouvelle : il se pourrait bien que la façade soit revêtue en tuiles de Bardonnex !

Charles Steiger,
membre du Conseil de
la fondation intercommunale

L'Atelier Choral s'envole pour le Brésil

Au terme d'une saison 2006-2007 riche et bien remplie, l'Atelier Choral de Plan-les-Ouates est prêt à partir pour le Brésil, du 7 au 22 juillet 2007, où il donnera 3 concerts de son répertoire de musique baroque brésilienne.

Année bien remplie donc puisque l'Atelier Choral a donné un concert en décembre 2006 dans l'Eglise de Compesières, tout juste rénovée et un deuxième concert en avril 2007, en l'Eglise St-Maurice à Veyrier. Ces deux concerts ont reçu une large audience et permis à un nombreux public de découvrir et apprécier, avec émotion, cette musique baroque brésilienne, méconnue du public européen, mais si riche. Entre ces deux concerts, l'Atelier Choral a organisé, en mars 2006, un repas musical-brocante, dans la salle

communale de Plan-les-Ouates. Cette manifestation a également été un succès.

Toutes ces activités demandent bien sûr, de longues préparations et un travail très professionnel de tous les jours ou presque. La majorité des choristes s'est investie sans compter avec beaucoup d'enthousiasme, suivant par là son chef, Raphael Leite Osorio, dans son magnifique projet de tournée au Brésil. Le comité de l'Atelier Choral, emmené par sa présidente dévouée, Michèle Von Roth, n'a pas ménagé son temps non plus.

Nul doute que ce voyage, de l'autre côté de l'océan, offrira à l'Atelier Choral, une magnifique occasion de partages musical et culturel, d'autant que les choristes de Genève rencontreront à nouveau les choristes du chœur brésilien accueilli à Plan-les-Ouates en

mars 2005 : certains se souviennent peut-être d'un concert chaleureux donné à cette occasion dans la salle du Vélodrome.

Aucune des ces activités n'aurait été possibles sans le soutien financier des communes de Plan-les-Ouates, Bardonnex et Veyrier. L'Atelier Choral remercie très chaleureusement les personnalités politiques de ces communes qui nous offrent leur soutien. Pour les deux concerts mentionnés plus haut, l'Atelier Choral a également eu la chance de bénéficier du soutien important de la Loterie Romande.

L'Atelier Choral se réjouit de vivre, in situ, son expérience de musique baroque brésilienne et souhaite d'ores et déjà, vous la faire partager à son retour.

La P'tite Bouffe - plus active que jamais - labellisée « Fourchette Verte » !!!

Voici pratiquement une année que nous avons officiellement déposé notre candidature pour obtenir le label « Fourchette Verte ».

C'est maintenant chose faite depuis le 22 mai dernier !!!

Mais avant cela, il a fallu passer la visite du chimiste cantonal, par rapport à l'hygiène des lieux, examen réussi haut la main. Puis est venue la visite de la diététicienne de Service de la protection de la Jeunesse du DIP, et là aussi, examen réussi. Notre fournisseur, La Migros, étant lui-même déjà labellisé « Fourchette Verte » plus rien ne s'opposait à la nôtre.

Ce fut lors d'une rencontre entre la responsable de notre secteur et les animatrices du GIAP, notre permanente, deux membres du Comité de la P'tite Bouffe et la diététicienne du DIP, que nous avons reçu des mains de cette dernière notre diplôme « Fourchette Verte ». Les enfants seront donc encore plus choyés...

La P'tite Bouffe a de nouvelles armoires de rangements.

Dans le cadre de la labellisation de la « Fourchette verte » et dans un souci de facilité la tâche à notre permanente, le Comité avait décidé de remplacer nos deux armoires de rangement. Elles étaient obsolètes et mal pratique pour cette utilisation. Nous avons donc décidé de les échanger par du matériel professionnel. Après étude de la situation et avoir reçu quelques devis, nous nous sommes vite aperçus que nous n'arriverions pas, financièrement parlant, à assumer cette dépense. Constatation faite, nous avons entrepris la recherche des fonds nécessaires à cette acquisition.

C'est grâce à l'aide de la Commune de Bardonnex et avec le soutien de la Loterie Romande que nous avons pu concrétiser ce projet !!!

Le Comité tient ici à remercier ces deux partenaires sans qui rien n'aurait pu être fait. MERCI !!!



Remerciements aux bénévoles de la P'tite Bouffe

Le Comité du restaurant scolaire de la P'tite Bouffe, ainsi que Francine PARISOD NICOLET, notre permanente, expriment leurs chaleureux remerciements à tous les bénévoles qui ont apporté une aide précieuse au service des repas de la P'tite Bouffe durant l'année scolaire 2006-2007.

De septembre à mai, ce ne sont pas loin de 5500 repas qui ont été servis aux enfants de 64 familles inscrites au restaurant scolaire. Nous tenons à remercier nominativement ces personnes qui ont prêté leur concours très régulièrement :

Parents d'enfants fréquentant le restaurant scolaire :

Mmes Monica CONSOLI, Nathalie HENRIOD, Isabelle LAGARDE, Geneviève PRETI, Mélanie PHILIPP, Dominique VON DER WEID ainsi que MM Alain FISCHER et Oscar SIEVE

Le vendredi 1er juin dernier, M. Alain Walder, maire, et ses adjoints, Mme Nicole Mouty et M. Georges Vuillod ont prêté serment à la cathédrale Saint-Pierre.

Le lundi 4 juin 2007, ce sont les conseillers municipaux qui ont prêté serment dans la salle des Chevaliers de la commanderie de Compesières. La nouvelle législature est lan-

cée et voici les noms des 17 personnes formant le nouveau conseil municipal :

Mmes Evelyne Butikofer, Béatrice Guex-Crosier, Francine Parisod Nicolet, Hélène Schnewly, Marianne Meyer Harbarth, Inès Micheli Kristof, MM. Patrice Arioni, Marc Bohren, Bernard Boymond, Christophe Cortiglia, Daniel Fischer,

Christian Hottelier, Ginior Rana Zolana, Yves Rossier, Thierry Schmid, Guillaume Thion et Jacques Vallet.

Prochaine séance : 26 juin 2007

Séance du 27 mars 2007

Le Conseil municipal a clôturé les crédits d'investissement des patrimoines administratif et financier et a entériné

le dépassement constaté de CHF 1'990.50 pour la pose d'un tube de réserve entre Landecy et Charrot.

Le Conseil municipal a procédé à la nomination du premier lieutenant Jacques ZWICKY au grade de capitaine dès le 1er juillet 2007.

Le Conseil municipal a promu le lieutenant Thierry ANET au grade de Premier lieutenant dès le 1er janvier 2007.



Ainsi que des bénévoles pures dont aucun enfant ne fréquente le restaurant scolaire :

Mmes Sonia AIRES, Frédérique BARBE, Claude DESCHENAUX, Marie-Cécile RIBORDY MABUT, Nadia MAGNIN, Monique MEIER, Véronique MICHELI, Colette RAMBOSSON ainsi que MM Daniel CHARLET, Denis COMOLI, Claude CROTTAZ et Alain NICOLET.

Plusieurs autres bénévoles sont venus nous prêter main forte. Nous avons choisi de publier les noms de ceux qui sont venus le plus souvent sans quoi la liste aurait été trop longue.

Le Comité les remercie également pour leur soutien.

Le Comité vous invite doré et déjà à prendre rendez-vous avec Francine au 079 / 451 13 29 afin de remplir le planning de la rentrée scolaire 2007-2008 et les mois suivants.

Pour le Comité :

Jean-Claude DICK, Président
Avec la participation de Francine PARISOD NICOLET, permanente, pour la partie concernant les remerciements aux bénévoles.

Taille des haies et des arbres

Pour un bon entretien des haies, des arbustes et des arbres, il est indispensable de tailler régulièrement ces derniers. De plus, les dispositions légales en vigueur dans notre canton stipulent, par les articles 70 et 76 de la loi sur les routes, ceci :

«Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 mètres au dessus du niveau de la chaussée, toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 mètres au-dessus de ladite voie et ne doivent pas empiéter sur la chaussée.

Ces travaux devront être exécutés à front des chemins communaux et privés jusqu'au 15 juillet 2007. Passé ce délai, la mairie pourra, conformément à la loi, faire procéder à ces différents travaux aux frais des propriétaires».

Tondeuses à gazon et autres machines de jardin

Conformément à l'article 10.03 du Règlement genevois sur la tranquillité publique, nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'utiliser toute machine de jardin de 20h00 à 8h00, du lundi au samedi, et totalement les dimanches et jours fériés.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

Au bout du conte



La Fête des Ecoles de Compesières et de La Bossenaz

aura lieu le vendredi 29 juin 2007 dès 19h30 au hangar de Compesières

Représentation théâtrale en plein air

«Le diable en été» de Michel Faure
Tout public, durée d'environ 50 minutes. Le vendredi 31 août 2007 dans la cour du centre communal de Compesières

Sortie automnale des Aînés

Elle se déroulera le samedi 29 septembre 2007. N'oubliez pas de noter cette date dans votre agenda.

Elimination des chardons et des ronces

Afin d'éviter des soucis d'envahissement, nous recommandons aux propriétaires de procéder mécaniquement à l'élimination des chardons et les ronces avant leur maturité, soit à fin juin pour les chardons et à fin septembre pour les ronces.

Noces d'or

M. et Mme Noël et Rose-Marie Recchia, M. et Mme René et Micheline Messerli, M. et Mme Félix et Anne-Marie Cottier ainsi que M. et Mme Charles et Marcelle Dalmas fêtent en 2007 leurs noces d'or. Ils ont tous été conviés à un repas afin de marquer cet anniversaire. Celui-ci s'est déroulé dans la joie et la bonne humeur à l'Auberge de Landecy.

Nous adressons nos meilleurs vœux de prompt rétablissement à M. et Mme Cottier, qui pour des raisons de santé, n'ont malheureusement pas pu prendre part à la fête.



90 ans M. Martignoni

Le jeudi 19 avril, le maire accompagné de ses adjoints, ont reçu, à l'occasion de ses 90 ans, M. Charles Martignoni. Bénéficiant d'une bonne santé et de caractère jovial, ils ont passé un agréable moment en sa compagnie. La météo-clémente du mois d'avril leur a même permis de partager avec plaisir un repas sur la terrasse de l'Auberge de Compesières.



VENDREDI 24, SAMEDI 25 ET
DIMANCHE 26 AOUT 2006

Pour la neuvième année consécutive, FESTIVERBANT déversera ses notes de musique dans la campagne genevoise à LanDEcy, commune de Bardonnex. Dès sa création, ce festival, dont l'accès est entièrement **GRATUIT**, a lieu en août, le week-end précédant la reprise de l'école genevoise, soit le vendredi 24, le samedi 25 et le dimanche 26 août 2007.

Pour cette édition 2007, les découvertes seront nombreuses. Seul un groupe (Patchwork) sur les neuf de la programmation s'est déjà produit sur la grande scène de FESTIVERBANT.

Nous nous réjouissons de les accueillir sur notre site.

Les Genevois de Fordilem, Blük Blük avec leur guitariste connu sous le pseudo de Zep, the Julian's, Hits in the Box, Dreamcatcher, Nasty Blues, les Valaisans de Dawnless et leur rock metal, les voisins français de Patchwork et 100% Stones nous feront l'honneur de se succéder sur la grande scène. Vous remarquerez qu'à **LanDEcy**, il ne sera pas nécessaire de présenter votre carte Cumulus pour le concert de 100% Stones! Vous pourrez, sans aucune restriction, venir goûter à cette ambiance rock'n'roll qui caractérise si bien notre festival.

Encore un mot pour remercier nos partenaires et annonceurs (publics et privés) et nos nombreux bénévoles qui durant trois jours prennent soin des spectateurs et des artistes, nous leur disons à tous un grand merci.

Programme:

VIVE L'EDITION 2007
DE FESTIVERBANT

Vendredi 24 20h00 Fordilem (Genève)
août 21h30 Bluk Bluk (Genève)
23h00 Dawnless (Valais)

Samedi 25 20h00 The Julian's (Genève)
août 21h30 Hits in the Box (Genève)
23h00 100% Stones (France)

Dimanche 27 16h00 Dreamcatcher (Genève)
17h30 Nasty Blues (Genève)
19h30 Patchwork (France)

Petite scène
20h30 VIP en petite formation

Festiverbant recherche des jeunes (16 ans révolus) pour le tri des déchets lors de sa manifestation (travail rétribué).

Merci de vous annoncer auprès de
Mme Christine Rambach 079 258 53 79



30ème Rencontre européenne de jeunes à Genève,

dans l'Arc Lémanique et la France voisine.

Un pèlerinage de confiance sur la terre.

A l'invitation des diverses Eglises, la 30ème rencontre européenne se prépare avec les communautés locales de Genève, de l'Arc Lémanique et de la France voisine.

C'est une nouvelle étape du «pèlerinage de confiance sur la terre» animé par la communauté de Taizé. Chaque année, une rencontre européenne réunit des dizaines de milliers de jeunes.

Les jeunes qui participent aux rencontres ne forment pas un mouvement, mais cherchent à marcher sur des chemins de confiance : confiance entre les personnes, entre les chrétiens de différentes traditions, confiance entre les peuples, confiance en Dieu. Ils ont au cœur des questions tournant autour de l'entente entre les peuples, de la paix, de l'approfondissement de la foi et de l'engagement social.

Le programme de la rencontre est composé de quelques éléments très simples : partage en petits groupes internationaux, prières communes, hospitalité. Le matin, dans les paroisses, l'après-midi dans les halls d'expositions de Genève (Palexpo). Dimanche 30 décembre, les jeunes participeront à nos célébrations paroissiales et le soir du 31 décembre nos paroisses les accueilleront pour un temps de prière pour la paix suivi d'un moment festif.

De plus amples informations sur cette rencontre sont disponibles sur le site www.taize.fr, chapi-

tre rencontre de Genève, ou sur celui créé par nos églises locales www.taize-geneve.ch.

Accueillir chez soi : «2m².au chaud = 1 jeune accueilli !»

Vous pouvez accueillir chez vous un ou plusieurs jeunes pour les cinq jours de la rencontre. Accueillir n'est pas trop difficile! Les jeunes (de 17 à 35 ans) amènent leur matelas isolant et un sac de couchage. Ils peuvent dormir par terre. Un accueil chaleureux compte bien plus que le confort. Ils ont seulement besoin d'un petit-déjeuner simple et puis ils quittent la maison pour participer, toute la journée, au programme. Après la prière du soir, à Palexpo, ils rentrent vers 22h. Le 1er janvier, il y aura du temps pour partager un repas de midi avec ceux que vous accueillez.

La communauté de Taizé

La communauté œcuménique de Taizé, en Bourgogne, a été fondée par frère Roger en 1940. Avec ses trois premiers frères, ils ont vécu à Genève de 1942 à 1944. La communauté rassemble aujourd'hui des frères de plus de 25 pays, catholiques et de diverses origines protestantes. Ils cherchent à vivre un signe de réconciliation et de paix.

La participation de nos paroisses de l'UP Salève

Les Frères de Taizé, forts de 30 ans d'expérience se chargent de l'essentiel de l'organisation de ces journées.

Hormis la préparation des cœurs, qu'est-il attendu concrètement de nos paroisses :

- trouver des familles d'accueil
- préparer les temps de prière du matin, dont la trame est donnée par les frères de Taizé.

Ces matinées sont aussi l'occasion d'une valorisation libre des richesses et des contacts locaux.

- préparer la célébration dominicale du 30 décembre, à laquelle nos hôtes participeront
- organiser la veillée de prière pour la paix du 31 décembre, et la «fête des nations» pour le passage à l'an 2008.

Pour préparer ce rassemblement, les paroisses catholiques de l'unité pastorale Salève et les paroisses protestantes de Troinex-Veyrier sont en train de constituer un groupe commun pour informer nos communautés, organiser l'accueil et servir de relais avec Taizé. L'essentiel de l'investissement concret de l'organisation se situera à l'automne.

Vous avez un peu de place chez vous, du temps à donner pour des tâches administratives, le goût des rencontres, des idées d'animations pour les temps de prières ou célébrations, des dons de musicien, ..., envie de participer d'une façon ou d'une autre à ces rencontres ? ... Alors n'hésitez pas à nous contacter :

Unité pastorale Salève :

Claude Bretton,

32 ch. de la Fléchère, VEYRIER,

tél. 022 784 33 18,

t-c.bretton@deckpoint.ch

Paroisse protestante de

Troinex-Veyrier :

Félix Frauenfelder

taize.saleve@yahoo.fr

Pensez-y, Pensez tri !!

Pour toute information
complémentaire,

Inf-eau-déchets,
Tél. 022 327 47 11

www.geneve.ch/inf-eau-dechets

Mairie de Bardonnex,
Tél. 022 721 02 20
www.bardonnex.ch
info@bardonnex.ch

Mairie de Bardonnex
Commanderie de
Compsières
99, rte de Cugny
Case postale 113
1257 Croix-de-Rozon

La mairie est ouverte
Lundi 8h30 - 12h00
14h00 - 16h00
Mardi 8h30 - 12h00
14h00 - 16h00
Jeudi 8h30 - 18h00
sans interruption

Tél.: 022 721 02 20
Fax: 022 721 02 29

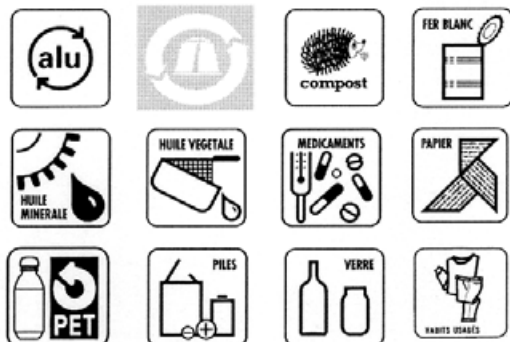
No 26 JUN 2007

1100 exemplaires
Journal imprimé sur papier
recyclé.

IMPRESSUM

Editeur:
Mairie de Bardonnex
Impression: Coprint
Graphisme: www.baccup.ch

Déchetterie de Fémé



Nous vous rappelons que seuls les déchets
illustrés ci-dessus peuvent être récupérés à la
déchetterie de Fémé, rte de Fémé 31, entre
les villages de Charrot et de Landecy.
TOUT DEPOT HORS DES BENNES EST
STRICTEMENT INTERDIT

Installation de déchetteries de proximité

A Croix-de-Rozon : Pont-de-la-Fin,
derrière la douane : verre et papier
Chemin d'Archamps,
près de l'école : verre, PET et papier
Route des Hospitaliers,
près de la poste : verre et papier.
A Compsières :
Stade Alfred-Comoli : verre uniquement.

Votations 2007 prochaines dates

17 juin
21 octobre
25 novembre

Levée des ordures ménagères

Le mardi et le vendredi matin.

3 Espaces Récupération : Châtillon - La Praille - Les Chânat

A votre disposition.

Le plus proche de notre commune est le nou-
veau centre récemment ouvert à Carouge.

Il se situe : avenue de la Praille 47a
Il est ouvert : du lundi au vendredi
de 14h30 à 19h30

Du samedi au dimanche de 9h30 à 17h00
Téléphone : 022 388 11 99

Levée de la ferraille et des objets encombrants en 2007



Samedi 17 mars
Samedi 5 mai
Jeudi 19 juillet
Samedi 1er septembre
Samedi 17 novembre



Sont exclus des ramassages de ferraille et
objets encombrants :

1. les voitures,
2. les matériaux de construction tels
que briques de construction,
les déchets de ciment, gravats, etc,
3. les fûts pleins d'huile usée
(les fûts vides sont pris),
4. les déchets industriels des entreprises

Levée du verre en 2007



27 février	28 août
27 mars	25 septembre
24 avril	30 octobre
29 mai	27 novembre
26 juin	18 décembre
31 juillet	

N'oubliez pas d'enlever les bouchons des
bouteilles et les couvercles des bocaux.

Bibliobus 2007 prochaines dates de passage

5 juillet	25 octobre
30 août	22 novembre
27 septembre	20 décembre

Les déchets suivants peuvent être apportés
dans ce nouveau centre :

Déchets encombrants, déchets de jardin, fer-
raille, bois, gravats, déchets spéciaux, élec-
tronique de bureau et de loisir, verre, papier,
fer blanc, aluminium, textiles, PET, piles, bat-
teries, éclairages économiques, pneus déjan-
tés, huiles végétales et minérales.

Les déchets des particuliers peuvent être
déposés gratuitement.